Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune de **Livarot-Pays d'Auge**

Aménagement de la place Georges-Bisson, construction d'un bâtiment annexe de la mairie

PROCÉDURE ADAPTÉE

L'aménagement de la place Georges-Bisson, construction d'un bâtiment annexe à la mairie de Livarot répartis en 15 lots.
Adresse du profil acheteur :
https://demat.centraledesmarches.com/7059092
Date limite de réception des offres : 12 juillet 2021 à 14 h 00.

Marchés publics

Procédure adaptée

Ville de **Deauville**

Pôle international du cheval, Longine, Deauville
Maîtrise d'oeuvre, mise à niveau des installations

PROCÉDURE ADAPTÉE

1/ Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ville de Deauville. Correspondant : Pascal Patry, BP 31600, 20, rue Robert-Fossorier, 14801 Deauville cedex. Tél. 02 31 14 02 02. Courriel : p.patry@deauville.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : http://deauville-marches.fr
2/ Objet du marché : maîtrise d'oeuvre pour la mise à niveau des installations du pôle international du Cheval, Longines, Deauville.
Catégorie de services : 12.
CPV : objet principal : 71200000.
Lieu d'exécution : 14, avenue Ox-and-Bucks, 14800 Saint-Arnoult.
Code NUTS : FRD11.
L'avis implique un marché public.
3/ Caractéristiques principales :
- modification de la conception du sol équestre de la carrière principale,
- création d'une seconde piste de concours,
- extension du manège de détente,
- extension du paddock de détente 1,
- agrandissement du parking poids lourds zone Sud,
- création d'un nouveau parking VL zone Sud,
- création d'une sortie au Nord sur RD 27a,
- création d'une zone de transfert de fumier et reprise des eaux pluviales,
- aménagement d'une plateforme technique à partir du rondpoint,
- aménagements divers, paysage et nouvelles installations.

4/ Dispositions générales : refus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.
Prestations divisées en lots : non.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire en la personne de l'architecte.
Unité monétaire utilisée : l'euro.
La transmission et la vérification des documents de candidatures ne peuvent être effectuées par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret.
Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.
5/ Type de procédure : procédure adaptée.
6/ Date limite de réception des offres : 5 juillet 2021 à 12 h 00.
7/ Autres renseignements :
Les candidats ou groupements devront disposer de compétences en architecture, ingénierie structure, ingénierie TCE, ingénierie VRD et ingénierie sols sportifs équestres.
Visite obligatoire le 24 juin 2021 à 9 h 00.
8/ Date d'envoi à la publication : 4 juin 2021.

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Sécurité incendie obligatoire ERP1

PROCÉDURE ADAPTÉE

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, M. François Aubey, président, 6, rue d'Alençon, 14106 Lisieux, tél. 02 31 61 66 00.
Mèl : commandepublique@agglo-lisieux.fr - Web : http://lisieux-normandie.fr/
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Durée : N.C.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : sécurité incendie obligatoire ERP1 pour la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie.
Référence acheteur : 21-003.
Type de marché : services.
Procédure : procédure adaptée.
Code NUTS : FRD11.
Description : accord-cadre à BC mono-attributaire, conclu sans minimum mais avec un maximum.
Forme de la procédure :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont acceptées.
Conditions de participation :
Marché réservé : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements administratifs : Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, 6, rue d'Alençon, BP 14106, 14106 Lisieux, tél. 02 31 61 66 00.
Mèl : commandepublique@agglo-lisieux.fr
Remise des offres : 2 juillet 2021 à 12 h 00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 3 juin 2021.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.marches-publics.info/

Commune de **Thaon**

Réaménagement et extension de la médiathèque
Relance du lot 9 : menuiseries extérieures PVC

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Thaon. Correspondant : M. Richard Mauty, 15, Grande-Rue, 14610 Thaon. Tél. 02 31 80 04 22.
Courriel : anne.mairiethaon@orange.fr
Adresse internet du profil d'acheteur :
https://demat.centraledesmarches.com/7059080
Objet du marché : réaménagement et extension de la médiathèque de Thaon. Relance du lot 9 : menuiseries extérieures PVC.
Type de marché : travaux.
Site ou lieu d'exécution principal : 2, rue des Écoles, 14610 Thaon.
L'avis implique un marché public.
Durée du marché : 6 mois à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1er septembre 2021.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 25 juin 2021 à 12 h 00.
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : commune de Thaon. Correspondant : M. Jean-Pierre Isabel, 15, Grande-Rue, 14610 Thaon. Tél. 06 13 57 37 41.
Courriel : jeanpierre.mairiethaon14@orange.fr
Date d'envoi du présent avis : 3 juin 2021.

Mézidon Vallée d'Auge

Mission de maitrise d'oeuvre dans le cadre de la rénovation thermique de plusieurs bâtiments

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mézidon Vallée d'Auge. Correspondant : M. Benoit Sohier, Château du Breuil, rue Henri-Dunant, Mézidon-Canon, 14270 Mézidon Vallée d'Auge, tél. 02 31 20 24 50.
Courriel : benoit.sohier@mva14.fr
Adresse internet du profil d'acheteur :
https://demat.centraledesmarches.com/7059034
Type d'organisme : commune.
Objet du marché : mission de maitrise d'oeuvre dans le cadre de la rénovation thermique de plusieurs bâtiments.
Type de marché : services.
Type de prestations : services d'architecture; service d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques, services d'essais et d'analyses techniques.
L'avis implique un marché public.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...).
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 7 juillet 2021 à 12 h 00.
Date d'envoi du présent avis : 4 juin 2021.

Région Normandie

Fourniture de vêtements et chaussures de ville

PROCÉDURE ADAPTÉE

Région Normandie, service des marchés, Abbaye aux Dames, place Reine-Mathilde, CS 50523, 14035 Caen cedex 1. Tél. 02 31 06 98 15.
Mail : sdm-caen@normandie.fr
Objet du marché : fourniture de vêtements et chaussures de ville.
Nature du marché : fournitures.
Lieu d'exécution principal : 14000 Caen.
Type de marché et caractéristiques :
L'opération se divise en lots :
Lot 1 : vêtements et accessoires.
Lot 2 : chaussures.
Variante(s) : sans objet.
Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : sans objet.
Montant estimatif du marché : 200 000 euros HT.
Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 3 fois un an à compter de la notification.
Conditions de participation et critères d'attribution : indiqués dans le règlement de consultation.
Procédure de passation : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 5 juillet 2021 à 16 h 00.
Délai de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.
Conditions de remise des offres : la remise des offres par voie électronique (sans signature) est obligatoire (voir le règlement de consultation).
Téléchargement du DCE, questions et dépôt des offres :
plateforme «marchespublics.normandie.fr».
Date d'envoi du présent avis : 3 juin 2021.

Service Eau Vire Normandie

Achat d'une pelle mécanique

PROCÉDURE ADAPTÉE

Service Eau Vire Normandie, M. Joël Droullon, 1, rue de l'Artisanat, Vire, 14500 Vire Normandie. Tél. 02 31 66 27 95.
Référence acheteur : SEAVN21002.
L'avis implique un marché public.
Objet : achat d'une pelle mécanique.
Procédure : procédure adaptée.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 5 juillet 2021 à 14 h 30 au plus tard.
Envoi à la publication le : 3 juin 2021.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : http://marches-publics.info

Conseil Départemental du Calvados

Travaux de restructuration Collège Boris Vian à Mézidon-Vallée-d'Auge

PROCÉDURE ADAPTÉE

Organisme acheteur : Conseil Départemental du Calvados (14).
Contact : VION Véronique Vion, 23/25, boulevard Bertrand, BP 20520, 14035 Caen cedex 1, France. Tél. +33 2 31 57 12 36. Fax +33 2.31.57.12.49.
Courriel : veronique.vion@calvados.fr
URL : https://www.calvados.fr
Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Objet du marché : travaux de restructuration Collège Boris Vian à Mézidon-Vallée-d'Auge.
Cette consultation fait suite à la déclaration d'infructuosité des lots 4 et 17.
Type de marché : Travaux : Exécution
Lieu principal d'exécution : collège Boris Vian, 14270 Mézidon-Vallée-d'Auge.
Classification CPV : 45000000.
Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.
Durée du marché ou délai d'exécution : 26 mois.
Durée de validité des offres : 4 mois
Informations sur les lots :
Lot 04 : charpente.
Lot 17 : cloisons frigorifiques.
Type de procédure : procédure adaptée.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
1. Prix des prestations 70 %,
2. Valeur technique 30 %.

Renseignements complémentaires : les modalités d'application des critères d'attribution sont précisées dans le règlement de consultation : Prix des prestations (70 %) et valeur technique (30 %). La valeur technique sera jugée sur le contenu du mémoire technique qui détaillera les moyens humains développés phase par phase (10 %), les moyens matériels développés phase par phase (10 %) et la méthodologie d'intervention en milieu occupé. Réduction des nuisances pour les élèves et le personnel éducatifs (10 %).
Durée du marché : de la notification de celui-ci jusqu'à la réception définitive.
Délai d'exécution : 26 mois. Ce délai part à compter de la notification de l'ordre d'intervention auquel sera joint le calendrier définitif.
Condition de remise des offres ou des candidatures : seule la transmission des plis par voie électronique est autorisée. Elle se fera exclusivement à l'adresse suivante : https://www.marches-securises.fr/
Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure offre. Cependant, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier à l'issue de l'analyse des offres, au vu des critères de jugement des offres. L'invitation à négocier pourra se faire par courrier, fax ou mail. Il est donc demandé aux candidats d'indiquer dans le formulaire DC1 le numéro de fax et l'adresse électronique. Néanmoins, conformément au Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.
Adresse de plateforme de dématérialisation :
https://www.marches-securises.fr/
Date limite de réception des offres : lundi 5 juillet 2021, 16 h 30.
Langue(s) pouvant être utilisée(s) : français.
Informations complémentaires : service travaux, 23/25, boulevard Bertrand, BP 20520. Contact : Véronique Vion, à l'attention de Véronique Vion, 14035 Caen cedex 1, France. Tél. +33 2 31 57 12 36. Courriel : veronique.vion@calvados.fr
Fax +33 2.31.57.12.49. URL : https://www.marches-securises.fr/
Avis de marché BOAMP n° : 21-75029 (envoyé le 3 juin 2021).

Consommation

L'acheteur peut rendre ce qui ne fonctionne pas

Le consommateur est libre de réclamer l'annulation de la vente d'un appareil qui ne fonctionne pas, même si le vendeur lui propose une réparation gratuite.
En cas d'apparition d'un "vice caché" qui rend le matériel impropre à l'usage normal, le client a le droit de choisir, rappelle la Cour de cassation, entre rendre le matériel et récupérer son argent ou obtenir une réduction du prix.
Cet acquéreur, précise la Cour, n'a pas à justifier le choix qu'il exerce et les offres de réparation du fournisseur ne sont pas de nature à faire disparaître le vice caché, à remettre en cause les droits du client ou à les diminuer. Il peut parfaitement s'opposer à ce que l'on répare.
(Cass. Civ 1, 20.12.2017, Z 16-26.881).

Marchés privés

E.S.H. Les Foyers Normands à Colombelles

Réhabilitation de la Résidence Autonomie Guy Travert (53 logements) à Giberville et création d'un Relais d'Assistantes Maternelles
Reconsultation suite lots influctueux

PROCÉDURE ADAPTÉE

Marché de travaux

Maître d'ouvrage : E.S.H. Les Foyers Normands, 2, rue des Frères-Wilkin, CS 80001, 14461 Colombelles cedex.
Profil acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Tt0HIqvGgJ
Objet : marché de travaux pour la réhabilitation de la Résidence Autonomie Guy Travert
(53 logements) à Giberville et création d'un Relais d'Assistantes Maternelles.
Lot 0 : généralités.
Lot 1 : gros oeuvre.
Lot 2 : étanchéité couverture.
Lot 3 : VRD, espace extérieur.
Lot 4 : menuiseries intérieures, isolation.
Lot 6 : plomberie, chauffage.
Lot 7 : ventilation.
Lot 8 : peintures intérieures, sols souples.
Règlement de consultation : consultable sur le site : www achatpublic.com
Modalités d'obtention des pièces :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Tt0HIqvGgJ
Remise des Offres : uniquement sur
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Tt0HIqvGgJ pour le 5 juillet 2021, 12 h 00.
Date d'envoi à la publication : 4 juin 2021.

Avis d'attribution

marchés publics et privés

Partélios Habitat

Prestations de déménagements de logements à usage d'habitation à Lisieux

AVIS D'ATTRIBUTION

Prestations de déménagements de logements à usage d'habitation, résidences des Cités 1008, 1022, 1053, Lisieux NPNRU, quartier prioritaire de la ville d'Haute-ville dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain.
Pouvoir adjudicateur : SA Partelios Habitat, 2, rue Martin-Luther-King, 14280 Saint-Contest, courriel : s.lemee@partelios.fr
Adresse(s) internet :
Adresse principale : https://www.partelios.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Titulaires des marchés :
Multi-attributaires, montant HT :
- ALP Déménagement, 89 540 euros,
- Desjouis Déménagement, 93 607 euros.

Date d'envoi de la publication : 3 juin 2021.

Vie des sociétés

LES FILMS DE LA MARÉE
Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 8 000 euros
Siège social : 54, rue de Luc
14830 LANGRUNE-SUR-MER
830 709 317 RCS Caen

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 mai 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Xavier Lapandry demeurant 15, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du greffe du tribunal de commerce de Caen.

Xavier LAPANDRY.

SELARL LEBAILLY DUREL
Société d'avocats
646, route des Digues-Euphorbe
BP 36
14123 FLEURY-SUR-ORNE

LA PETITE COLONIE
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : AURE-SUR-MER (14520)
61, route d'Omaha-Beach
Sainte-Honorine-des-Pertes
RCS Caen en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à Fleury-sur-Orne (14) du 20 juin 2021, il a été constitué une société civile immobilière. Sa dénomination sociale est «La Petite Colonie». Le capital social a été fixé à 1 000 euros divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10 euros chacune intégralement souscrites, à libérer sur appel de la gérance. Le siège social est fixé à Aure-sur-Mer (14520), 61, route d'Omaha-Beach, Sainte-Honorine-des-Pertes. L'objet social est «la propriété, l'acquisition, la vente, la gestion et l'administration, l'exploitation par tous modes, la location de biens immobiliers - tous immeubles bâtis ou non bâtis -, de droits immobiliers et de valeurs mobilières ; l'achat et la vente de tous immeubles entiers ou par lots. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et aux biens dont s'agit, en ce compris la conclusion d'emprunts l'affectation et l'hypothèque des biens en cause à titre de garantie desdits emprunts, le cautionnement hypothécaire, à condition que ces opérations n'altèrent pas le caractère civil de la société».
La durée est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Les gérants sont M. Sébastien Douetil demeurant à Aure-sur-Mer (14520), 61, route d'Omaha-Beach, Sainte-Honorine-des-Pertes et M. Mathieu Yonnet demeurant à Port-en-Bessin-Huppain (14520), 7, chemin du Sémaphore. La société sera immatriculée au RCS de Caen. Les transmissions de parts sociales à qui que ce soit sont soumises à l'agrément de l'Assemblée Générale.

Pour insertion
La Gérance.

ROB SICOT

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'une assemblée constitutive en date du 2 juin 2021, il a été décidé la constitution d'une société.
Forme : Sasu
Objet : commerce de prêt-à-porter, maroquinerie, accessoires de mode, évènementiel et organisation d'évènements, prestations de marketing et communication.
Dénomination : Rob Sicot.
Siège social : 42, rue Saint-Jean,
14000 Caen.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social : 1 000 euros.
Gérant : Océane Sicot, née le 29 septembre 1993 à Caen (14), et résidant 1, rue Simone-Veil, Zac Les Hauts Prés,
14440 Douvres-la-Délivrande.
Greffe compétent : greffe du tribunal de commerce de Caen.

Pour avis
Le Président.

SELARL LEBAILLY DUREL
Société d'avocats
646, route des Digues-Euphorbe, BP 36
14123 FLEURY-SUR-ORNE

3A
Société par actions simplifiée
Au capital de 800 000 euros
Siège social : FLEURY-SUR-ORNE (14)
Quartier des Roses
Route des Digues
RCS Caen 484 764 998

TRANSFORMATION EN SAS

Suivant délibérations en date du 31 mai 2021, l'assemblée générale a décidé, à effet du même jour :
- de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la société,
- de nommer M. Thierry Fourmont demeurant à Mathieu (14), 7, rue du Manoir-Saint-Jean, en qualité de président de la société, pour une durée indéterminée à compter de ce jour. La cessation de ses fonctions de gérant prenant fin à compter du même jour.

La dénomination sociale, le siège social, le capital social de la société et la durée sont inchangés.
Avantages particuliers : néant.
Admission aux assemblées : tout associé peut participer aux assemblées.
Transmission des actions : les statuts contiennent des clauses d'agrément relatives à la cession des actions.
Immatriculation : la société reste immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen.

Pour insertion
Le Président.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire
Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

Selarl LEBAILLY DUREL
Société d'avocats
646, route des Digues-Euphorbe
BP 36
14123 FLEURY-SUR-ORNE

RAFF
Société par actions simplifiée
Au capital de 61 000 euros
Siège social : FLEURY-SUR-ORNE (14)
Quartier des Roses
Route des Digues
RCS Caen 663.820.140

FIN DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLÉANT

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2021, l'assemblée générale a constaté la fin du mandat de la société Soficom Audit, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ainsi que le mandat du commissaire aux comptes suppléant M. Franck Danet, parvenus à expiration à l'issue de la présente assemblée.
À défaut de dépassement des seuils légaux et règlementaires emportant obligation de nommer un commissaire aux comptes, en l'état actuel de la règlementation, l'assemblée générale décide de ne pas renouveler lesdits mandats.

Pour avis
La Présidence

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 4 juin 2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI Coutanceau BPM.
Sigle : SCI C BPM.
Objet social : la société a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Siège social : 22, rue de la Bruyère, 14440 Bény-sur-Mer.
Capital : 90 euros.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Caen.
Cogérance : M. Mickaël Coutanceau, demeurant 16, square des Églantiers, Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet et M. Benjamin Coutanceau, demeurant 22, rue de la Bruyère, 14440 Bény-sur-Mer et M. Pierrick Coutanceau, demeurant 8, rue de L'Académie, 14000 Caen.
Clause d'agrément : la cession de parts sociales se fait par acte authentique ou sous seing privé et doit être notifiée à la société par acte authentique. Dans le cas où un registre de transfert existe, la cession devient opposable à la société dès transfert sur ce registre.
Les parts sociales sont librement cessibles au profit des ascendants ou descendants du cédant.
Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
En cas de procédure d'agrément, l'associé cédant informe la société et chacun de ses associés par lettre recommandée avec accusé de réception de l'identité du cessionnaire et du nombre de parts cédées. La gérance réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés dans un délai d'un mois.
La décision n'a pas à être motivée. Elle est notifiée par la gérance à l'associé cédant.
En cas de refus de l'agrément, des associés ou des tiers agréés peuvent présenter des offres d'achat au cédant dans les trois mois suivant la décision de refus.
En l'absence d'offre d'achat dans les six mois, l'agrément est réputé acquis à moins que les associés autres que le cédant ne demandent la dissolution anticipée de la société. Le cédant peut empêcher la dissolution en annonçant à la gérance qu'il renonce à la cession par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Mickaël COUTANCEAU.

CERFRANCE
entreprendre. ensemble

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20 mai 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : la vente, par tous moyens, de cigarettes électroniques, d'e-liquides, ainsi que de tous produits dérivés et articles associés ; La réalisation de toutes prestations de conseils en cigarettes électroniques ; Et plus généralement toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
Dénomination : Soun.
Siège social : Parc d'Activités Calvados Honfleur, Rue de la Manche, 14600 Honfleur.
Durée : 99 années.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : M. Simon Becquet demeurant 8, place Fournet, 14100 Lisieux.
Immatriculation au RCS de Lisieux.

Pour avis.

HIPPOCAMPE CAEN
Société anonyme
Au capital de 2 682 192 euros
Siège social : 9, rue Ferdinand-Buisson
14280 SAINT-CONTEST
RCS Caen 314 614 884

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Actionnaires de la société sont convoqués aux Assemblées Générales :
I - **L'Assemblée Générale Ordinaire** annuelle qui sera réunie par visioconférence le 24 juin 2021 à 12 h 00 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
ORDRE DU JOUR
- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux Administrateurs.
- Examen et approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.
- Affectation des résultats.
- Jetons de présence.
- Expiration des mandats des commissaires aux comptes.
- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
- Ratification du transfert du siège social.
- Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités de publicité légale.
- Questions diverses.

II - **L'Assemblée Générale Extraordinaire** qui sera réunie à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour par visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
ORDRE DU JOUR
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration.
- Décision à prendre en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.
- Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités de publicité légale.

Les actionnaires souhaitant participer à ces Assemblées tenues par visioconférence recevront les codes d'accès dans les convocations envoyées par courrier aux dernières adresses connues par la société. Pour la bonne tenue des Assemblées, les actionnaires souhaitant participer devront contacter avant le 23 juin 2021 le cabinet Walter & Garance Avocats, 1, rue du Pont-Volant, BP 90406, 37304 Joué-les-Tours cedex.
Tél. 02 47 61 01 32.
Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom depuis cinq jours au moins avant la date de réunion des Assemblées. Dans l'hypothèse où ils ne pourraient assister personnellement à ces Assemblées, ils peuvent soit donner procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint, soit adresser une procuration au Cabinet Walter & Garance Avocats sans indication de mandataire, soit voter par correspondance. Un formulaire de procuration peut leur être adressé à leur demande à l'adresse indiquée. S'ils désirent voter par correspondance, les actionnaires peuvent demander au Cabinet Walter & Garance Avocats de leur adresser un formulaire de vote par correspondance, à la condition que leur demande parvienne six jours au moins avant la date prévue pour la réunion des Assemblées. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au Cabinet Walter & Garance Avocats trois jours au moins avant la date des Assemblées.

Autres légales

Étude DESHAYES ET ASSOCIÉS
Notaires associés
CAEN
8, rue Guillaume-le-Conquérant

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 30 mars 1987, 15 septembre 2001 et 11 février 2012, à Caen, Mme Yvette Adélina Marie Creveuil, en son vivant retraitée, demeurant à Bretteville-sur-Odon (14760) 1-3, rue du Val, EHPAD Sereniales, résidence Soleil, née à Cretteville (50250), le 19 août 1929, veuve de M. Pierre Alfred Gaston Toutain et non remariée, décédée à Bretteville-sur-Odon (14760), le 1er décembre 2020, a institué un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description des testaments et de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Me Mathieu Fatôme notaire associé membre de la SELARL dénommée «D&Associés», titulaire d'un office notarial situé à Caen (Calvados), 8, rue Guillaume-le-Conquérant, le 4 mai 2021 duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de la saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Mathieu Fatôme, notaire à Caen (14000), 8, rue Guillaume-le-Conquérant, référence CRPCEN : 14001, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture et de description du testament et de contrôle de la saisine du légataire universel et la copie des testaments.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Me M. FATÔME.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

MARCHÉS PUBLICS
TOUTES LES PLATEFORMES
TOUS LES APPELS D'OFFRES
TOUS LES DCE
LACENTRALEDESMARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici
1 SEUL SITE
POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le(s) supplément(s) suivant(s) : Classe Presse 44, Classe Presse 50, Classe Presse 72; Office du Tourisme du Tarn.